

Le compte social de l'agriculture prévisionnel pour 2012 ⁽¹⁾

Résumé	109
Le compte social des exploitants agricoles	110
Les prestations sociales	110
Les cotisations et les autres ressources	113
Le compte social des salariés agricoles	118
Les prestations sociales	118
Les cotisations et les autres ressources du compte	119

(1) Ce rapport a été préparé et présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation par Estelle GEORGE au Bureau des organismes de protection sociale agricole du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

LE COMPTE SOCIAL DE L'AGRICULTURE PREVISIONNEL POUR 2012

Le compte social prévisionnel des exploitants agricoles pour 2012 se caractérise par une légère augmentation des dépenses de prestations sociales versées aux actifs et inactifs par rapport à 2011 (+ 0,6 %).

L'orientation à la baisse des prestations vieillesse se poursuivrait avec une diminution de ces dépenses de 0,9 %, tandis que les prestations de la branche famille resteraient stables. En revanche, les prestations maladie augmenteraient sensiblement de 2,5 %, par l'effet de l'accroissement du poste médico-social et des dépenses hospitalières en établissements publics.

Le produit des cotisations augmenterait de 7,1 % grâce aux évolutions positives des revenus agricoles de 2010 et 2011, après le repli de 2,4 % observé en 2011. Compte tenu de la suppression de la compensation démographique généralisée maladie qui est intervenue en 2011 et l'affectation en lieu et place d'une fraction de la contribution sociale de solidarité des sociétés, la structure du financement du régime reste marquée par la place prééminente des impôts et taxes affectés tandis que la part des transferts entre gestions reste stable.

Le total des dépenses s'élèverait à 16,7 Md€ et les recettes représenteraient 15,7 Md€. Le solde du compte social des exploitants agricoles se traduirait par un déficit de 0,9 Md€, inférieur de 7,6 % à celui de 2011.

Le compte social des salariés agricoles serait marqué par une augmentation des prestations de 1,8 %, plus rapide que celles observées en 2011 (+ 1,1 %) et 2010 (+ 1,2 %). La progression des dépenses concernerait l'ensemble des branches, avec une hausse de 2,5 % pour les dépenses de santé, de 1,5 % pour les prestations vieillesse et de 0,6 % pour les prestations famille.

Le total des prestations servies aux salariés agricoles représente 4,7 Md€ en 2012.

Les différentes branches du régime des salariés agricoles étant intégrées au régime général, le compte social est par construction équilibré par des subventions des caisses nationales du régime général.

Le compte social des exploitants agricoles

Les prestations sociales

Depuis plusieurs années, le vieillissement et l'érosion de la population protégée font progresser les dépenses maladie, affectent les produits de compensations démographiques et, a contrario, font diminuer les prestations vieillesse et famille.

Le compte prévisionnel 2012 s'inscrit globalement dans cette tendance avec une progression des dépenses de santé de 2,5 %, une diminution des dépenses vieillesse de 0,9 % et une très légère progression des dépenses famille de 0,4 %.

Au total, les prestations sociales versées aux exploitants actifs et inactifs augmenteraient de 0,7 % par rapport à 2011. Après correction de l'indice des prix à la consommation, la baisse serait de 1,3 %.

1) Les dépenses de santé

Au cours de ces dernières années, l'impact de la baisse tendancielle du nombre de bénéficiaires en assurance maladie est contrebalancé par le vieillissement de la population qui induit un surcoût de consommation des prestations exécutées en établissements de soins.

Comme les années passées, deux évolutions aux effets dissemblables seraient observées en 2012.

En premier lieu, le poste médico-social progresserait

toujours de manière dynamique avec une évolution de 6,5 % en 2012 contre 4,2 % en 2011.

Le dynamisme de ce poste repose sur l'ouverture de nouvelles places au sein des établissements médico-sociaux, notamment en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et en service de soins infirmiers à domicile, conformément au plan solidarité grand âge. Ces créations de places correspondent aux besoins d'un régime dont la part de la population âgée de 80 ans et plus, déjà importante, ne cesse de croître. La part des patients de plus de 80 ans dans le régime agricole est passée de 14,8 % en 2009 à 16 % en 2011.

En second lieu, la diminution des soins de ville se poursuivrait en 2012 (- 1,1 %), dans la continuité de 2011 et de 2010 (- 0,8 % pour chacune de ces deux années). Cette tendance à la baisse s'explique notamment par le recul démographique de la population protégée et les mesures d'économies intégrées dans la gestion du risque et les plans de maîtrise médicalisée, en particulier sur le poste des remboursements de médicaments.

En 2012, les dépenses des établissements hospitaliers à tarification administrative enregistreraient une progression de 5,1 %, alors que ce poste avait diminué en 2011 d'une manière atypique suite à de fortes régularisations de facturations négatives sur la facturation des établissements au titre de 2010.

TABLEAU 1 : REMBOURSEMENTS MALADIE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros courants)	4 062	4 968	5 266	5 396	5 876	6 011	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	6 743	6 910
<i>Evol° n/n-1</i>			101,5	102,5	108,9	102,3	105,5	97,2	103,4	101,9	100,5	104,5	101,1	97,7	102,5
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	122,3	129,7	132,9	144,7	148,0	156,2	151,9	157,0	160,1	160,9	168,0	169,9	166,0	170,1
REMBOURSEMENTS MALADIE (en euros constants)	4 062	4 484	4 584	4 626	4 787	4 869	4 973	4 832	4 912	4 935	4 824	5 019	4 990	4 771	4 793
<i>Evol° n/n-1</i>			101,9	100,9	103,5	101,7	102,1	97,2	101,6	100,5	97,7	104,1	99,4	95,6	100,5
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	110,4	112,9	113,9	117,9	119,9	122,4	119,0	120,9	121,5	118,8	123,6	122,8	117,5	118,0

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

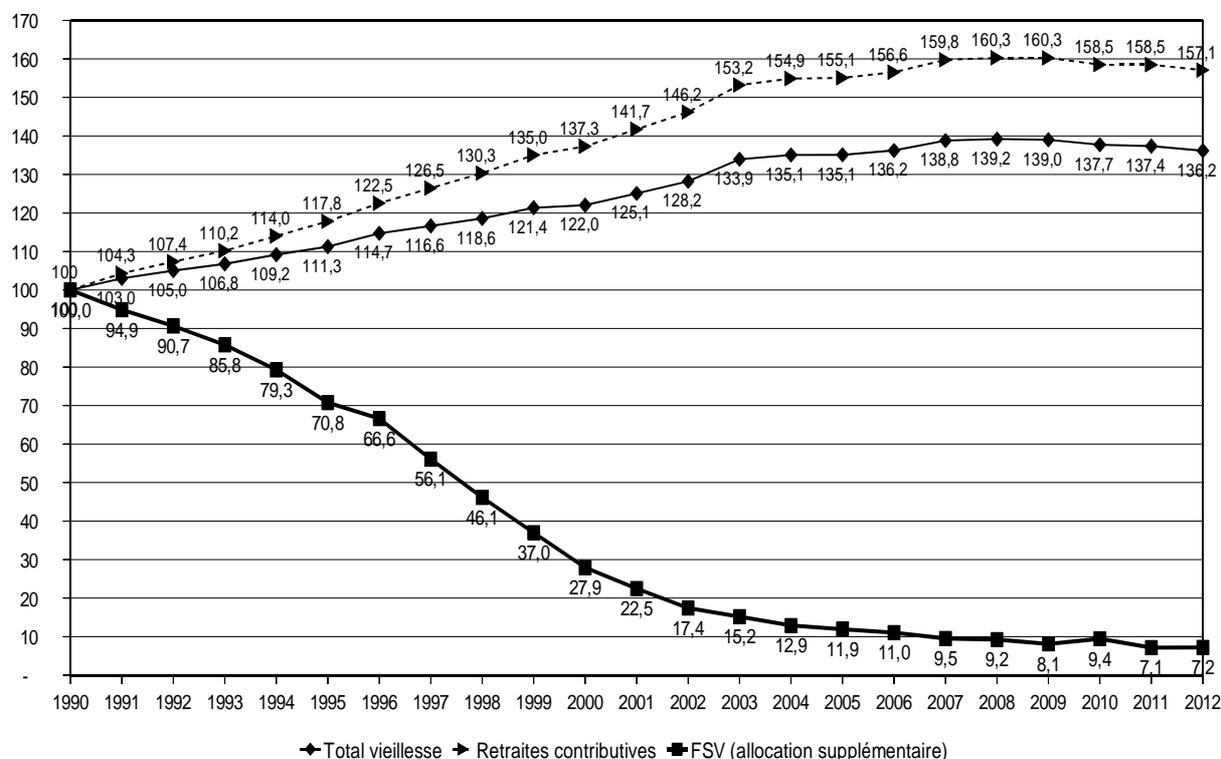
TABLEAU 2 : PRESTATIONS VIEILLESSE - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros courants)	6 382	7 100	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 766	8 691
<i>Evol° n/n-1</i>			100,6	102,5	102,5	104,5	100,8	100,0	100,8	101,9	100,3	99,9	99,1	99,7	99,1
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	111,3	122,0	125,1	128,2	133,9	135,1	135,1	136,2	138,8	139,2	139,0	137,7	137,4	136,2
PRESTATIONS VIEILLESSE (en euros constants)	6 382	6 408	6 643	6 704	6 756	6 926	6 869	6 753	6 696	6 723	6 559	6 524	6 355	6 202	6 029
<i>Evol° n/n-1</i>			99,0	100,9	100,8	102,5	99,2	98,3	99,2	100,4	97,6	99,5	97,4	97,6	97,2
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	100,4	104,1	105,1	105,9	108,5	107,6	105,8	104,9	105,3	102,8	102,2	99,6	97,2	94,5

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

Cette augmentation, conjuguée à celle des dépenses en établissements médico-sociaux, explique la hausse des dépenses totales maladie qui serait de 2,5 % en 2012.

GRAPHIQUE 1 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2012 VIEILLESSE
(en euros courants - base 100 en 1990)



Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

2) Les allocations vieillesse

En 2012, la baisse des prestations vieillesse de base et complémentaire obligatoire devrait se poursuivre mais à un rythme plus élevé qu'en 2011, avec - 0,9 % contre - 0,3 % en 2011.

Les pensions de base de droit direct baisseraient de 1,2 % tandis que celles de droits dérivés resteraient stables.

Ces évolutions sont liées à l'érosion démographique de la population des retraités avec ces dernières années un nombre de décès près de 2,5 fois supérieur au nombre d'attributions de retraites ; elles seraient accentuées, en outre, par les premiers effets de la réforme des retraites de 2010 avec le relèvement progressif de 60 à 62 ans de l'âge légal de départ à la retraite à compter de la génération 1951.

La diminution des effectifs contrebalance ainsi l'effet prix constitué de la revalorisation générale des pensions qui est de 2,1 % en 2012.

Les catégories les plus touchées par le déclin démographique sont les anciens conjoints et aides familiaux alors que les effectifs des anciens chefs d'exploitation diminuent moins fortement.

Ce phénomène explique en partie la progression de 2,4 % des prestations de retraite complémentaire obligatoire. L'autre explication réside dans l'extension du bénéfice de la retraite complémentaire obligatoire aux conjoints et aides familiaux à compter de 2011.

3) Les prestations familiales

Les prestations famille augmenteraient légèrement de 0,4 % malgré une diminution constante du nombre de familles bénéficiaires sous le double effet de la revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales de 1 % et surtout de celle de l'allocation de rentrée scolaire de 25 % et de l'allocation aux adultes handicapés de 2,2 % au 1^{er} avril 2012, puis à nouveau de 2,2 % au 1^{er} septembre 2012.

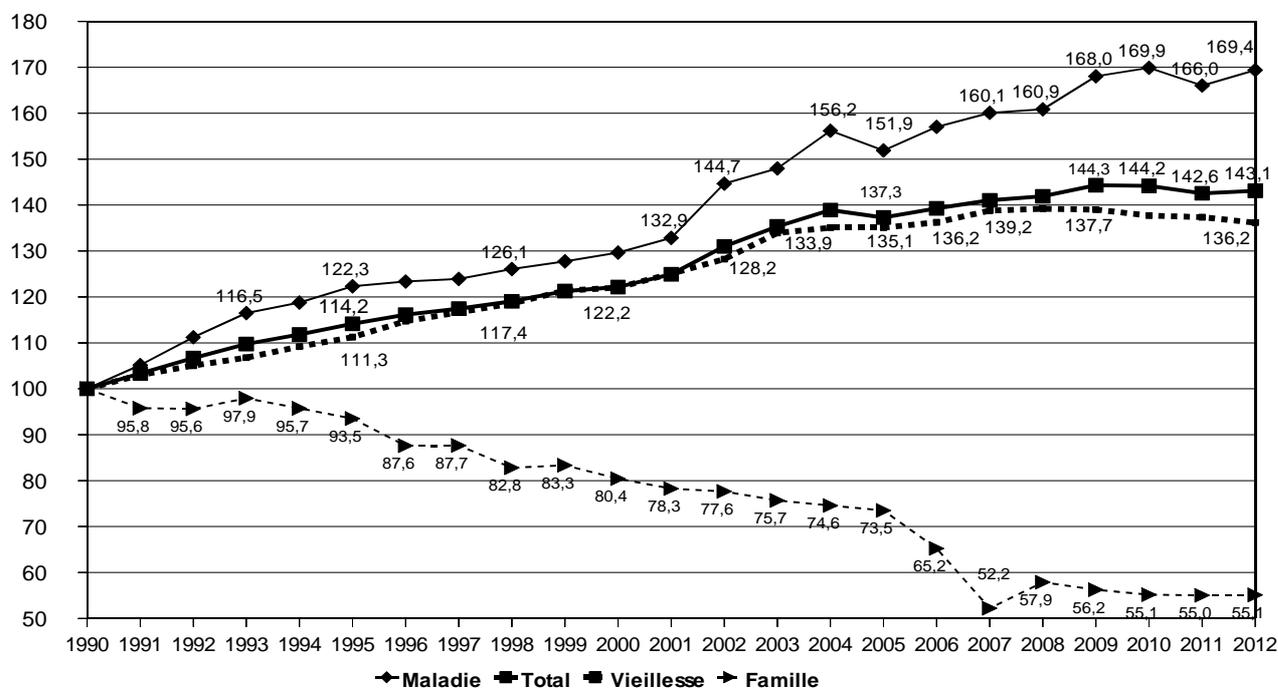
TABLEAU 3 : PRESTATIONS FAMILIALES - Valeurs en millions d'euros - évolutions en indice

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
PRESTATIONS FAMILIALES (en euros courants)	709	663	570	555	550	537	529	521	462	370	410	399	391	390	392
<i>Evol° n/n-1</i>			96,5	97,3	99,2	97,5	98,5	98,6	88,7	80,0	110,9	97,2	98,1	99,8	100,6
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	93,5	80,4	78,3	77,6	75,7	74,6	73,5	65,2	52,2	57,9	56,2	55,1	55,0	55,3
PRESTATIONS FAMILIALES (en euros constants)	709	598	486	466	454	435	421	408	356	281	303	293	283	276	272
<i>Evol° n/n-1</i>			95,0	95,8	97,5	95,7	96,9	96,9	87,2	78,9	107,8	96,8	96,4	97,6	98,6
<i>Evol base 100 en 1990</i>	100	84,4	68,6	65,7	64,1	61,3	59,4	57,6	50,2	39,6	42,7	41,4	39,9	38,9	38,4

TABLEAU 4 : REPARTITION DES PRESTATIONS - Valeurs en millions d'euros

NATURE DES PRESTATIONS	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
MONTANTS en Meuros courants															
REMBOURSEMENTS MALADIE	4 062	4 968	5 266	5 396	5 876	6 011	6 344	6 169	6 378	6 502	6 533	6 826	6 900	6 743	6 910
VIEILLESSE	6 382	7 100	7 787	7 982	8 183	8 548	8 620	8 621	8 695	8 857	8 884	8 872	8 789	8 766	8 691
FAMILIALES	709	663	570	555	550	537	529	521	462	370	410	399	391	390	392
TOTAL	11 153	12 731	13 624	13 933	14 609	15 095	15 493	15 312	15 535	15 730	15 827	16 096	16 080	15 900	15 994
en pourcentage du total															
REMBOURSEMENTS MALADIE	36%	39%	39%	39%	40%	40%	41%	40%	41%	41%	41%	42%	43%	42%	43%
VIEILLESSE	57%	56%	57%	57%	56%	57%	56%	56%	56%	56%	56%	55%	55%	55%	54%
FAMILIALES	6%	5%	4%	4%	4%	4%	3%	3%	3%	2%	3%	2%	2%	2%	2%

GRAPHIQUE 2 : PRESTATIONS SOCIALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES 1990 A 2012 (en euros courants - base 100 en 1990)



Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

Les cotisations et autres ressources

La protection sociale des exploitants agricoles est financée par trois grands types de ressources :

- les cotisations professionnelles ;
- les transferts entre organismes au titre de la solidarité interprofessionnelle ou inter-régimes ;
- les impôts et taxes affectés au titre de la solidarité nationale.

1) Les cotisations professionnelles

En 2012, le rendement des cotisations professionnelles enregistrerait une augmentation de 7,1 %, résultat de l'évolution positive des revenus agricoles en 2010 et 2011.

Les revenus professionnels pris en compte dans l'assiette de cotisations sont constitués de la moyenne des revenus se rapportant aux trois années antérieures à celle au titre de laquelle les cotisations sont dues. Cette assiette triennale, qui constitue l'assiette de droit commun, concerne 85 % des cotisants. Pour eux, l'assiette des cotisations 2012 comporte deux années positives en termes d'évolution de revenus, alors que l'assiette 2011 comprenait des revenus 2008 et 2009 en forte baisse. Pour les 16 % de cotisants optant pour une assiette annuelle, l'assiette des cotisations 2012 est constituée des revenus professionnels 2011.

L'augmentation des recettes de cotisations serait de 9,2 % en maladie et famille et de 4,5 % en vieillesse. Ces évolutions différenciées s'expliquent par l'existence d'assiettes minimales différentes selon les branches et le plafonnement de certaines cotisations.

En 2012, la participation professionnelle aux ressources du compte social s'établirait à 18,8 %, en progression de 1,2 point par rapport à 2011.

2) Les transferts de gestion

La part des transferts de gestion dans le financement du régime serait stable, à 30,7 %, après la forte baisse observée en 2011 qui résultait de la suppression du dispositif de compensation démographique généralisée maladie.

Pour assurer la neutralité financière de cette suppression, il est rappelé que la loi de financement de la sécurité sociale pour 2011 a prévu le transfert au régime des non-salariés agricoles d'une fraction de 31 % du produit de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S).

Cette modification a affecté la structure des recettes du compte social en 2011 avec une diminution des transferts entre gestions et une augmentation de la part des impôts et taxes affectés.

Les transferts représenteraient 5,1 Md€ en 2012 et augmenteraient de 3,3 % par rapport à 2011. Ils sont constitués :

- de la compensation démographique vieillesse pour 3,77 Md€ ;
- de l'affectation d'une partie du produit de la contribution sociale généralisée pour 0,55 Md€ ;
- de remboursements de prestations (par le fonds de solidarité vieillesse et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie notamment) et des contributions d'équilibre du régime général pour 0,82 Md€.

TABLEAU 5 : EVOLUTION DES COTISATIONS ET DES EMPLOIS

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Ensemble des cotisations dont :	0,1%	11,2%	-0,6%	0,2%	-1,0%	-1,8%	5,3%	5,6%	-8,0%	-2,4%	7,1%
Cotis. techn. d'ass. Maladie	1,7%	1,3%	-1,4%	-1,0%	-0,8%	-1,1%	5,1%	6,3%	-7,9%	-2,8%	9,4%
Cotis. techn. d'ass. Vieillesse	0,5%	33,2%	1,1%	-0,2%	0,1%	-1,7%	4,7%	4,1%	-6,6%	-0,5%	4,5%
Cotis. techn. d'ass. Famille	-0,6%	-0,3%	-3,4%	-1,1%	-1,3%	-3,0%	9,1%	8,4%	-11,7%	-4,5%	9,3%
Ensemble des emplois	3,1%	3,1%	2,2%	0,5%	0,5%	1,7%	2,2%	0,3%	-0,2%	-1,3%	0,7%
dont prestations	3,3%	3,6%	1,9%	0,5%	0,5%	1,7%	1,5%	1,7%	-0,1%	-1,1%	0,6%

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

L'augmentation des transferts de gestion résulterait essentiellement de la dégradation du résultat de la branche maladie des exploitants agricoles en 2012 avec un déficit technique prévu de 167 M€ contre un excédent de 61 M€ en 2011, déficit qui devra être apuré par une compensation d'équilibre du régime général.

3) Les ressources affectées par l'Etat

Elles constituent le dernier volet du financement des dépenses sociales agricoles.

Les principales recettes fiscales de l'Etat affectées au régime de protection sociale agricole des non-salariés agricoles sont la taxe sur les véhicules de société (1 Md€ prévu en 2011), une fraction de la C3S (1,4 Md€), la cotisation de sécurité sociale sur les boissons alcoolisées (0,6 Md€), les droits d'accises sur les alcools (2,6 Md€), les taxes spéciales sur les farines et les huiles (0,2 Md€) et une fraction de droits sur les tabacs (2 Md€).

Ces recettes fiscales s'établiraient à 7,5 Md€ en 2012, contre 7,9 Md€ en 2011, soit une évolution de - 2,4 %. Cette diminution est liée à la hausse de la fiscalité sur les alcools forts dans le cadre de la loi

de financement de la sécurité sociale pour 2012 qui a engendré des comportements d'achat et de stockage anticipés de la part des acteurs avant le 1^{er} janvier 2012. Ce phénomène a conduit à un surcroît de recettes en 2011 et à une diminution des droits perçus sur les premiers mois de l'année 2012.

Les ressources affectées par l'État (voir histogramme ci-après) représentent depuis 2011 la première source de financement du régime. Elles représenteraient un taux de couverture des charges de 45 % en 2012 contre 46 % en 2011.

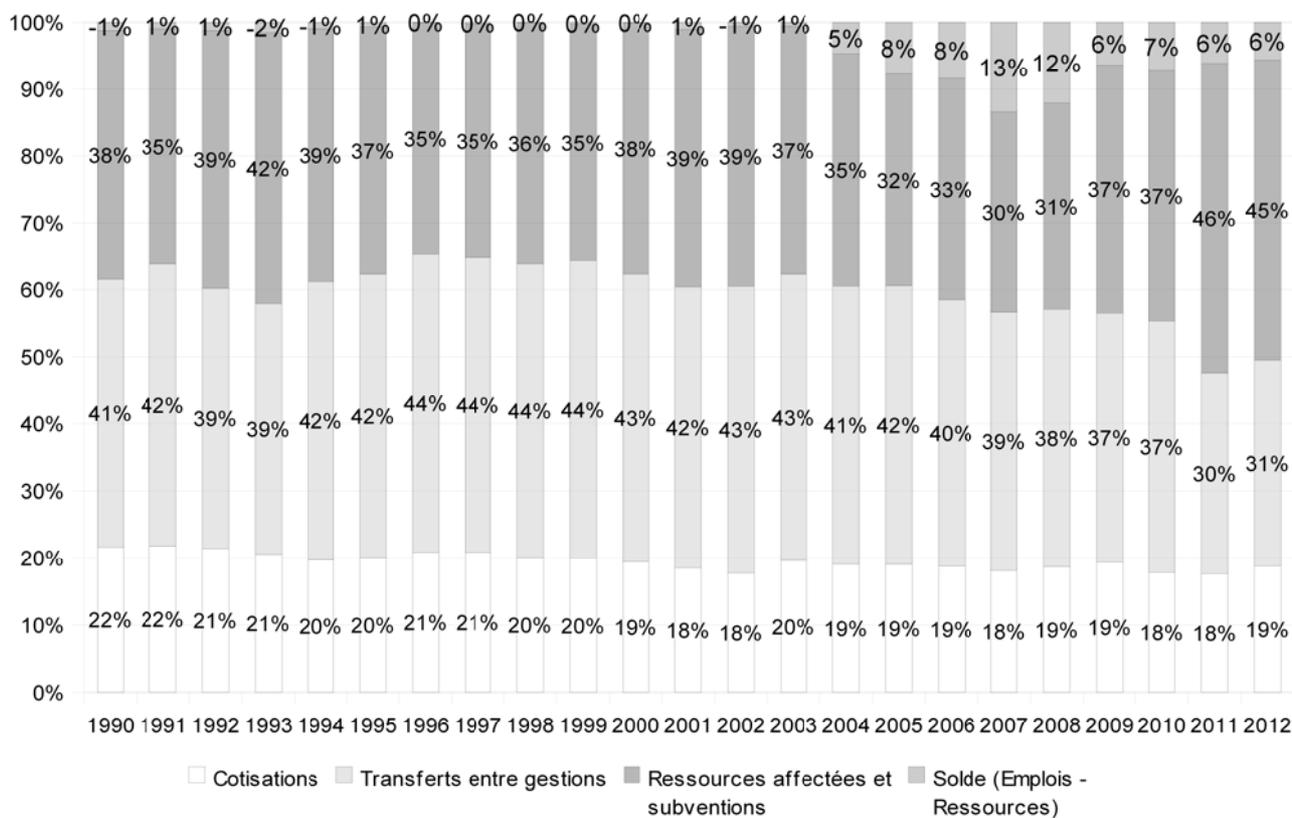
Le compte social 2012 se solderait par un déficit de 931 M€, soit 5,5 % du total des charges. Ce solde, en diminution de 7,6 % par rapport à 2011, représente le déficit non financé de la branche vieillesse, les autres branches étant intégrées financièrement au régime général.

TABLEAU 6 : REPARTITION DES RESSOURCES DU COMPTE SOCIAL

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Cotisations	18,0%	19,6%	19,0%	19,0%	18,7%	18,0%	18,6%	19,5%	17,8%	17,6%	18,8%
Ressources affectées	34,4%	33,2%	34,1%	31,0%	32,6%	29,5%	30,3%	36,3%	37,5%	46,4%	45,0%
Transferts entre gestions	43,3%	42,7%	41,4%	41,5%	39,7%	38,5%	38,4%	36,2%	37,5%	29,9%	30,7%
Solde	4,3%	4,5%	5,5%	8,5%	9,0%	14,0%	12,7%	8,0%	7,2%	6,1%	5,6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

GRAPHIQUE 3 : COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES POUR LES ANNEES 1999 A 2012
Structure des ressources en % de la couverture des emplois



Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2011 (semi-définitif) et 2012 (prévisionnel)
RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES AUX EXPLOITANTS AGRICOLES ET ASSIMILES					
	2011 semi-définitif		2012 prévisionnel		2012 / 2011 indice valeur	
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs
I - COTISATIONS						
A/ - ASSURANCE MALADIE obligatoire et volontaire						
.Cotisations techniques a'	1 099,6	934,7	1 202,6	1 022,2	109,4	109,4
.Cotisations complémentaires b'	182,7	167,7	198,2	181,9	108,5	108,5
Sous-total : ASSURANCE MALADIE c=a+b	1 282,4	1 102,4	1 400,8	1 204,1	109,2	109,2
B/ - PRESTATIONS FAMILIALES						
.Cotisations techniques d	260,2	260,2	284,3	284,3	109,3	109,3
.Cotisations complémentaires e	64,8	64,8	70,6	70,6	108,8	108,8
Sous-total : PFA f=d+e	325,0	325,0	354,9	354,9	109,2	109,2
C/ - ASSURANCE VIEILLESSE						
Cotisations techniques individuelles g'						
Cotisations techniques fiscales g''						
.Cotisations techniques totales g=g'+g''	1 123,0	1 123,0	1 173,9	1 173,9	104,5	104,5
.Cotisations complémentaires h	175,7	175,7	183,1	183,1	104,2	104,2
Sous-total : VIEILLESSE i=g+h	1 298,6	1 298,6	1 357,0	1 357,0	104,5	104,5
TOTAL COTISATIONS						
.Cotisations techniques j=a+d+g	2 482,8	2 317,8	2 660,9	2 480,5	107,2	107,0
.Cotisations complémentaires k=b+e+h	423,2	408,2	451,8	435,5	106,8	106,7
.Divers l	19,8	19,8	22,1	22,1	111,9	111,9
SOUS-TOTAL (I) COTISATIONS m=j+k+l	2 925,8	2 745,8	3 134,8	2 938,1	107,1	107,0
II - RESSOURCES AFFECTEES	7 701,1		7 515,7		97,6	
Dt taxes tabacs, alcools, vins... et taxe véhicules de société						
III - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
.Compensation démographique n	3 776,5		3 765,5		99,7	
.Fonds de solidarité vieillesse et Fonds spécial d'invalidité o	437,3		438,1		100,2	
.CSG p	586,5		549,2		93,6	
.Contribution CNAF q	114,5		93,0		81,2	
.Prises en charge prestations et subvention d'équilibre CNAM r	57,2		290,9		505,8	
SOUS-TOTAL (III) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS n à r	4 972,1		5 136,7		103,3	
IV - SOLDE	1 007,8		931,0		92,4	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à IV	16 606,8		16 718,2		100,7	

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

COMPTES SOCIAUX DES EXPLOITANTS AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2011 (semi-définitif) et 2012 (prévisionnel)
DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	DEPENSES AFFERENTES AUX EXPLOITANTS AGRICOLES ET ASSIMILES				2012/2011 indice valeur	
	2011 provisoire		2012 prévisionnel		TOTAL	dont actifs
	TOTAL	dont actifs	TOTAL	dont actifs		
I - PRESTATIONS						
A/ - SANTE						
.Assurance maladie obligatoire et volontaire						
- Maladie : médecine de ville	2 675,2		2 646,7		98,9	
- Maladie : établissements médico-sociaux	934,7		995,3		106,5	
- Maladie : établissements cliniques privées	521,9		519,5		99,5	
- Maladie : établissements tarification administrative	2 534,9		2 664,0		105,1	
- Maladie : divers	76,7		84,5		110,2	
Total maladie	6 743,4	2 253,0	6 910,1	2 308,7	102,5	102,5
- Invalidité	64,0	64,0	65,7	65,7	102,6	102,6
Sous-total : SANTE	6 807,3	2 316,9	6 975,8	2374,3	102,5	102,5
B/ - VIEILLESSE						
.Assurance vieillesse : droits propres	6 986,9		6 900,3		98,8	
.Assurance vieillesse : droits dérivés	1 306,9		1 307,5		100,0	
.retraite complémentaire obligatoire	472,3		483,7		102,4	
Sous-total : VIEILLESSE	8 766,2		8 691,5		99,1	
D/ - FAMILLE						
.Prestations familiales	347,9	347,9	348,5	348,5	100,2	100,2
.Allocation adultes handicapés (AAH)	42,1	42,1	43,8	43,8	104,0	104,0
.Assurance maternité	30,8	30,8	30,2	30,2	98,1	98,1
Sous-total : FAMILLE	420,9	420,9	422,5	422,5	100,4	100,4
SOUS-TOTAL (I) PRESTATIONS	15 994,4	2 737,8	16 089,8	2 796,8	100,6	102,2
II - TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
.Contribution au régime des praticiens	104,9		102,7		97,9	
.Contribution au régime des étudiants	9,0		9,0		100,0	
.Contributions et transferts divers	71,7		60,9		84,9	
SOUS-TOTAL (II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS	185,6		172,5		93,0	
III - CHARGES DE GESTION						
.Gestion : maladie	182,7		198,2		108,5	
.Gestion : vieillesse	179,3		187,2			
.Gestion : famille	64,8		70,6		108,8	
SOUS-TOTAL (III) CHARGES DE GESTION	426,8		455,9		106,8	
TOTAL PROTECTION SOCIALE I à III	16 606,8		16 718,2		100,7	

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

Le compte social des salariés agricoles

Les prestations sociales

Les prestations sociales versées aux salariés des établissements agricoles augmenteraient en 2012 de 1,8 %, à un rythme plus élevé qu'en 2011 et 2010 (+ 1,2 %) et s'établiraient à 4,6 Md€. Après correction de l'indice des prix à la consommation hors tabac, les prestations versées en 2012 seraient en diminution pour la troisième année consécutive (- 0,2 % en 2012 après - 0,8 % en 2011 et - 0,5 % en 2010).

Avec les transferts et les charges de gestion, le total des dépenses s'élève à 4,7 Md€, en progression de 1,4 % par rapport à 2011.

1) Les dépenses de santé

L'ensemble des dépenses de santé (assurance maladie au sens strict, assurance invalidité et assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles) progresseraient en 2012 de 2,5 %, après deux années d'augmentations plus modérées.

Les dépenses d'assurance maladie enregistrent une croissance de 2,2 % contre + 0,6 % en 2011 et + 1,1 % en 2010. Trois postes de dépenses concourraient à cette évolution : les dépenses d'honoraires, notamment des auxiliaires médicaux suite aux revalorisations tarifaires, les dépenses des établissements médico-sociaux pour personnes âgées et les dépenses des établissements hospitaliers après de substantielles régularisations négatives de facturation en 2011.

Les prestations au titre de l'invalidité augmenteraient fortement (+ 6,1 %) après + 3,1 % en 2011, sous le double effet de la revalorisation des pensions de 2,1 % au 1^{er} avril 2012 et de la diminution du nombre d'attributions d'un avantage de vieillesse se substituant aux pensions d'invalidité.

Quant aux dépenses relatives aux accidents du travail et aux maladies professionnelles, elles augmenteraient de 2,8 % en 2012, soit une évolution semblable à 2011 (3 %).

2) Les allocations vieillesse

Les dépenses d'assurance vieillesse devraient augmenter en 2012 de 1,5 %, à un taux comparable à celui de 2011 (+ 1,6 %).

Cette évolution découlerait de la revalorisation des pensions de 2,07 % en 2011 en moyenne annuelle. Cet effet prix serait partiellement compensé par un effet volume constitué de la baisse du nombre de retraités de 0,6 % en lien avec la réforme des retraites de 2010. Le nombre d'attributions de droits propres qui avait diminué de 16 % en 2011, devrait continuer à décroître en 2012.

3) Les prestations familiales

Les prestations relatives à la famille augmenteraient faiblement de + 0,6 %, à un rythme comparable à 2011. Cette évolution résulterait de la diminution constante du nombre de familles bénéficiaires qui compenserait partiellement la revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocations familiales de 1 % et de l'allocation de rentrée scolaire de 25 %.

Les prestations vieillesse représenteraient presque la moitié des charges du compte des salariés agricoles (49 %), contre 42 % pour les charges de santé et 9 % pour les charges de prestations familiales.

Tableau 7 : Evolution des prestations sociales versées aux salariés des exploitants agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Part en 2012
- Santé	5,3%	0,8%	4,4%	2,4%	3,1%	3,4%	1,3%	1,0%	2,5%	41,9%
- Vieillesse	2,2%	3,0%	2,9%	3,0%	3,2%	1,7%	1,1%	1,6%	1,5%	48,8%
- Famille	2,2%	4,0%	3,7%	1,0%	2,1%	3,5%	1,2%	0,5%	0,6%	9,3%
Ensemble	3,5%	2,2%	3,6%	2,6%	3,0%	2,6%	1,2%	1,2%	1,8%	100,0%
Après division par l'indice des prix hors tabac	1,8%	0,4%	1,9%	1,1%	0,2%	2,1%	-0,5%	-0,9%	-0,2%	

Les cotisations et autres ressources

Comme l'indique le tableau n° 8 ci-dessous, l'ensemble des cotisations à la charge des salariés et des employeurs de main-d'œuvre continuerait à augmenter en 2012 de 3,8 %, mais à un niveau moins élevé qu'en 2011 (+ 5,5 %).

Cette progression résulterait des revalorisations du SMIC en 2012 de 0,3 % au 1^{er} janvier et de 2 % au 1^{er} juillet et d'une nouvelle hausse de l'emploi salarié dans la continuité de 2011 et après deux années de dépression en 2009 et 2010.

Toutefois, l'évolution positive de la masse salariale pourrait être sérieusement contrariée par la baisse de la production viticole. Le poids de la viticulture dans l'emploi saisonnier est important et les impacts de cette baisse restent encore difficilement mesurables compte tenu du décalage d'un trimestre entre les émissions de cotisations et la période d'emploi.

Les autres ressources dont bénéficie le régime, qui représentent 3,1 Md€, regroupées sous l'appellation « transferts entre gestions » dans le compte social, comprennent :

- les subventions d'équilibre du régime général ;

- la compensation démographique vieillesse ;
- les prises en charge de prestations par le FSV et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ;
- des impôts et taxes affectés pour la compensation des allègements généraux de cotisations sur les bas salaires ;
- et des cotisations prises en charge par l'État au titre d'autres dispositifs d'exonérations, notamment au titre des travailleurs saisonniers.

Ces ressources seraient stables par rapport à 2011 avec une diminution de 13 % des compensations d'équilibre du régime général, mais qui serait compensée par une augmentation du produit de la compensation démographique vieillesse de 4 %.

Par rapport à 2011, la part des ressources extérieures serait en légère baisse pour représenter 65 % du total des recettes du compte social des salariés agricoles contre 66 % en 2011.

Tableau 8 : Evolution des cotisations du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Ensemble des cotisations du régime dont :	4,0%	3,3%	1,0%	1,4%	-1,4%	2,6%	-0,6%	5,5%	3,8%
- cotisations des employeurs	4,0%	3,2%	0,8%	1,2%	2,1%	2,6%	-0,9%	5,7%	3,3%
- cotisations des salariés agricoles	4,0%	3,5%	1,4%	2,0%	-8,4%	2,6%	0,0%	5,0%	5,0%

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

Tableau 9 : Répartition des ressources du compte social des salariés agricoles

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
- Cotisations	36,0%	36,4%	35,5%	35,1%	33,7%	33,7%	33,1%	34,5%	35,4%
dont à charge des employeurs	24,3%	24,5%	23,9%	23,6%	23,4%	23,4%	22,9%	24,0%	24,4%
- Transferts entre gestions	64,0%	63,6%	64,4%	64,8%	66,3%	66,3%	66,9%	65,5%	64,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

COMPTES SOCIAUX DES SALARIES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2011 (semi-définitif) et 2012 (prévisionnel)

RECETTES

(en millions d'euros)

CATEGORIES DE RESSOURCES	RECETTES AFFERENTES AUX SALARIES D'EXPLOITATION					
	2011 semi définitif		2012 prévisionnel		Indice 2012/2011	
	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.	TOTAL	dont employ.
I-COTISATIONS						
A/ - ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES						
-Cotisations techniques						
. salariales	a	493,95		518,88	105,0	
. patronales	b	714,92	714,9	739,29	739,3	103,4
. Total	c	1 208,9	714,9	1 258,2	739,3	104,1
-Cotisations complémentaires	d	108,78	108,8	112,47	112,5	103,4
Sous-total: ASSURANCE OBLIGATOIRE	e=c+d	1 317,7	823,7	1 370,6	851,8	104,0
B/ -ASSURANCE FAMILLE						
-Cotisations techniques	f	105,9	105,9	109,5	109,5	103,4
-Cotisations complémentaires	g	35,1	35,1	36,3	36,3	103,4
Sous-total: PRESTATIONS FAMILIALES	h=f+g	141,0	141,0	145,8	145,8	103,4
C/ - ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES						
-Cotisations techniques	i	134,79	134,8	139,63	139,6	103,6
-Cotisations complémentaires	j	21,37	21,4	20,69	20,7	96,8
Sous-total : ACCIDENTS DU TRAVAIL	k=i+j	156,2	156,2	160,3	160,3	102,7
SOUS-TOT.(I) COTISATIONS hors chômage	l=e+h+k	1 614,8	1 120,9	1 676,8	1 157,9	103,8
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS						
. Intégration régime général, compensation démographique, ITAF	...	2 507,07		2 495,99		99,6
. Autres transferts : cotisations prises en charge par l'Etat	m	561,24		567,91		101,2
SOUS-TOTAL(II) TRANSFERTS ENTRE GESTIONS	n=l+m	3 068,3		3 063,9		99,9
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I) à (II)		4 683,1		4 740,7		101,2
ASSURANCE CHÔMAGE Cotisations des exploitants	o		236,3		245,0	103,7
SOUS-TOT. (I) COTISATIONS y compris chômage	l+o		1 357,2		1 402,9	103,4

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS

COMPTES SOCIAUX DES SALAIRES AGRICOLES
POUR LES ANNEES 2011 (semi-définitif) et 2012 (prévisionnel)

DEPENSES

(en millions d'euros)

CATEGORIES D'EMPLOIS	DEPENSES AFFERENTES AUX SALAIRES D'EXPLOITATION		
	2011 semi-définitif	2012 prévisionnel	2012 / 2011 ind. valeur
I-PRESTATIONS			
A/ - SANTE			
.Assurance Maladie Obligatoire et Volontaire			
. Maladie a	1 560,5	1 595,0	102,2
. Invalidité et infirmité b	76,7	81,4	106,1
. Accidents du travail et Maladies Professionnelles c	243,2	250,2	102,8
Sous-total : SANTE d=a+b+c	1 880,4	1 926,5	102,5
B/ - VIEILLESSE			
.Assurance Vieillesse e	2 210,7	2 243,6	101,5
Sous-total : VIEILLESSE e	2 210,7	2 243,6	101,5
C/ - FAMILLE			
.Charge de famille f	374,5	376,7	100,6
.Assurance Maternité g	52,5	53,0	100,9
Sous-total : FAMILLE h=f+g	426,9	429,7	100,6
SOUS - TOTAL (I) PRESTATIONS i=d+2+h	4 518,0	4 599,8	101,8
II-TRANSFERTS ENTRE GESTIONS			
.Contributions et transferts divers q	17,0	16,9	99,2
III-CHARGES DE GESTION ET DEPENSES ASSIMILEES			
.Au titre de la protection sociale s	142,0	124,0	87,3
TOTAL PROTECTION SOCIALE (I)+(II)+(III)	4 677,1	4 740,7	101,4

Source : Compte social de l'agriculture prévisionnel 2012 - MAAF/SAFSL/SDTPS